



## COMITE SYNDICAL – Séance du MARDI 22 JUIN 2021

Date de convocation : 16 juin 2021 - Date d'affichage : 16 juin 2021  
Nombre de délégués : En exercice : 22 - Présents : 14 - Votants : 18

L'an deux mille vingt et un, le mardi vingt-deux juin, à 20h30, les délégués des communes auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Chevreuse, légalement convoqués, se sont rassemblés au siège du Syndicat, sous la Présidence de Monsieur Jacques PELLETIER.

Secrétaire de séance : Pierre GODON

### ETAIENT PRESENTS

CHATEAUFORT	:	Guillaume CASSEZ	
CHEVREUSE	:	Anne HERY LE PALLEC	Pierre GODON
CHOISEL	:	Gaëlle DIZENGREMEL	
MAGNY LES HAMEAUX	:	Bertrand HOUILLON	
MILON LA CHAPELLE	:	Jacques PELLETIER	Pascal HAMON
SAINT FORGET	:	Frédérique VAUSELLE	
SAINT LAMBERT DES BOIS	:	Olivier BEDOUELLE	Claude HELIE
SAINT REMY LES CHEVREUSE	:	Dominique BAVOIL	Dominique DUFRASNES
SENLISSE	:	Marie-Philomène TAVARES	Delphine REAU

### ABSENTS REPRESENTES

CHATEAUFORT	:	Christophe JOYAU donne pouvoir à Guillaume CASSEZ
CHOISEL	:	Cécile DISPAU donne pouvoir à Gaëlle DIZENGREMEL
MAGNY LES HAMEAUX	:	Emilie STELLA donne pouvoir à Bertrand HOUILLON
SAINT FORGET	:	Isabelle GAUTHERON donne pouvoir à Frédérique VAUSELLE

### ABSENTS EXCUSES

CERNAY LA VILLE	:	Georges PASSET	José SANTINHO
DAMPIERRE EN YVELINES	:	Ghyslaine WOLFF	Anne BRUNEL

---

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

### ORDRE DU JOUR :

- *Nomination d'un secrétaire de séance*
- *Approbation du procès-verbal du 08/04/2021*
- *Election d'un poste vacant au Bureau : Trésorier(ère) suite à la nouvelle élection municipale de Chevreuse*
- *Délibération des tarifs piscine et salle des sports saison 2021/2022*
- *Délibération des tarifs conservatoire saison 2021/2022*
- *Questions diverses*

Le Président ouvre la séance à 20h30.

### **1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Président propose de nommer Monsieur Pierre GODON « secrétaire de séance ».  
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte cette proposition.

### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 08/04/2021**

Aucune remarque n'étant apportée, ce procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **3. ELECTION AU POSTE DE TRESORIER DU BUREAU DU SIVOM**

VU l'élection municipale partielle du 9 mai 2021 suite au verdict du Conseil d'Etat du 12 mars 2021, confirmant l'annulation de l'élection municipale de la Ville de Chevreuse du 15 mars 2020.

VU la délibération n° 2021-23 en date du 25 mai 2021 de la Ville de Chevreuse désignant les représentants de la commune au sein du SIVOM de la Région de Chevreuse.

Le poste de trésorier, occupé par Madame HERY LE PALLEC était resté vacant depuis la confirmation de l'annulation de cette élection municipale en mars 2020 par le Conseil d'Etat.

Le Conseil Syndical du SIVOM étant de nouveau complet, le Président procède à l'élection d'un(e) Trésorier(e) au sein du bureau du SIVOM et ce, conformément aux statuts du SIVOM.

#### **Election du Trésorier(ère)**

Candidate : Madame Anne HERY LE PALLEC

Inscrits : 22

Votants : 18

Nombre de voix : 18 voix pour Madame HERY LE PALLEC

Madame Anne HERY LE PALLEC est élue TRESORIERE au bureau du SIVOM de la Région de Chevreuse.

### **4. TARIFS PISCINE ET SALLE DES SPORTS SAISON 2021-2022**

Le Président explique que les conventions d'utilisation de la piscine intercommunale et de la salle des sports du SIVOM de la Région de Chevreuse sont établies en « année scolaire », soit de septembre à juin de l'année suivante.

Le Président précise que la saison 2020/2021 a été très perturbée par la crise sanitaire du COVID-19.

En conséquence, le Président propose de ne pas augmenter les tarifs piscine et salle des sports pour la saison 2021/2022.

Madame HERY prend ensuite la parole et rappelle, comme chaque année, que les associations utilisatrices de la piscine et de la salle des sports du SIVOM ne devraient pas payer de location pour les infrastructures sportives.

Le Président lui répond qu'à ce jour, le SIVOM n'a pas de carte de distribution de subventions ; il précise que si l'assemblée est d'accord sur ce principe, il faudra augmenter les centimes syndicaux. Le Président précise qu'il n'est pas pour une gratuité car le coût de fonctionnement, notamment pour l'électricité, le gaz, les frais du personnel, etc., est élevé. De plus, aujourd'hui, dans cette période de gestion consécutive au COVID-19, il ne semble pas raisonnable de diminuer la moindre recette, ce qui se traduirait par des augmentations supportées par les habitants des communes membres.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, mais à la majorité (2 CONTRES pour CHEVREUSE) en ce qui concerne les tarifs associatifs pour les communes du SIVOM,

fixe ainsi qu'il suit les tarifs pour l'année scolaire 2021/2022 :

PISCINE	SIVOM	H. SIVOM
Ecoles (le créneau 40 mn pour 2 classes)		285.00 €
Association (1 heure) avec surveillance	179.00 €	321.00 €
Association (1 heure) sans surveillance	134.00 €	252.00 €
Association plongée, la séance		218.00 €
<b>ESPACE FORME (18 ans et +)</b>		
CCAS (16 personnes avec éducateur SIVOM)	174.00 €	
<b>SALLE DES SPORTS</b>		
Associations (1 heure)	13.00 €	
Associations (la journée)	70.50 €	
UNSS (la journée)	29.50 €	

## 5. TARIFS CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE SAISON 2021-2022

Les tarifs de la carte « Conservatoire Musique et Danse » du SIVOM de la Région de Chevreuse sont établis en « année scolaire », soit de septembre à juin de l'année suivante. Le Président rappelle que 3 communes font partie de la carte « conservatoire » : Chevreuse, Choisel et Saint-Lambert-des-Bois.

La saison 2020/2021 a été très perturbée par la crise sanitaire du COVID-19 :

- les cours de musique ont été dispensés à distance via internet (télétravail),
- les cours de danse ont été supprimés pendant une période de 6 mois.

En conséquence, le Président propose :

- de ne pas augmenter les tarifs pour la saison 2021/2022,
- de consentir un « AVOIR » sur les réinscriptions 2021/2022 pour les seuls cours de danse (voir tableau ci-dessous).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, fixe ainsi qu'il suit les tarifs du conservatoire musique et danse pour la saison 2021/2022 et le montant des avoirs sur la réinscription des cours de danse de la saison 2021/2022 :

DANSE jazz, claquettes, classique	25 ans et moins				25 ans et plus			
	Chevreuse Choisel St Lambert	AVOIR	Autres communes	AVOIR	ADULTE Chevreuse Choisel St Lambert	AVOIR	ADULTES autres commun es	AVOIR
1 cours de danse	250 €	80 €	404 €	120 €	266 €	80 €	430 €	120 €
2 cours de danse	433 €	160 €	686 €	200 €	450 €	160 €	712 €	200 €
3 cours de danse	594 €	227 €	930 €	270 €	611 €	227 €	957 €	270 €
cours complémentaire aux 3 cours	158 €	40 €	248 €	70 €	163 €	40 €	255 €	70 €

MUSIQUE cours individuel	Chevreuse Choisel St Lambert	Autres communes	ADULTE Chevreuse Choisel St Lambert	ADULTES autres communes
cours individuel 30 mn	539 €	999 €	555 €	1 027 €
cours individuel 45 mn	614 €	1 140 €	630 €	1 169 €
cours individuel 60 mn	691 €	1 281 €	707 €	1 310 €

MUSIQUE cours collectif	Chevreuse Choisel St Lambert	Autres communes
Formation musicale	160 €	258 €

Eveil musical (45 mn)	160 €	258 €
-----------------------	-------	-------

MUSIQUE SCOLAIRE (Dampierre, Senlisse)	tarif mensuel (octobre à juin)	190 €
---	--------------------------------------	-------

DECIDE une réduction de 20% sur les cotisations « enfants » (jusqu'à 20 ans compris) à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit d'une même famille.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

### POINT SUR LA REOUVERTURE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE :

Le Président est heureux d'annoncer enfin une réouverture de la piscine intercommunale à partir du 19 mai 2021 pour les scolaires et les associations et le public mineur et prioritaire. Depuis le 9 juin 2021, la piscine intercommunale est ouverte pour tout public avec une jauge à 50%, soit 350 personnes en instantané et en respectant les gestes barrières et la distanciation.

Depuis cette réouverture, les recettes s'élèvent à environ 55 000 €, soit une augmentation par rapport à la même période en 2019. Nous avons été favorisés par les 10 jours de chaleur mi-juin. Mais malgré cela, nous ressentons auprès des usagers une grande envie de retrouver la pratique de la natation, encore plus que lors de la réouverture de juillet 2020. Les jeux aquatiques pour les enfants et le bassin extérieur sont très appréciés du public.

Les dépenses depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont conformes au budget, voire en légère baisse.

Si cette tendance se confirme pour cet été et que la météo soit clémente, nous pouvons espérer respecter notre budget prévisionnel 2021.

Dans tous les cas, il faut rester prudent car les finances du SIVOM sont fragilisées pour un bon moment. Une 4<sup>ème</sup> vague qui entraînerait une fermeture de la piscine intercommunale serait très préjudiciable pour les finances du SIVOM.

### CONSERVATOIRE DE MUSIQUE :

Madame DIZENGREMEL précise que des remerciements doivent être faits à tous les professeurs de musique pour leur travail en distanciel pendant cette période de COVID.

Le Président confirme que des remerciements seront adressés à tous les professeurs du Conservatoire lors d'une prochaine rencontre.

Fin de la séance, 21h30.

Jacques PELLETIER  
Président